



DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Envoyé en préfecture le 30/12/2020

Reçu en préfecture le 30/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 021-200000925-20201217-17_12_2020_14A-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 17 décembre 2020

DATE DE CONVOCATION

11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le **dix-sept décembre** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN, pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKY), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marc FRELIH, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Olivier GAUTHRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence VIENNET), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Olivier GAUTHRON (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (suppléé par Mme Stéphanie PEPIN), Mme Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Assistaient à la séance : M. Benjamin MODI, Mme Marie-Jo DURIEUX.

Secrétaire de séance : Madame Zineb HEMAIRIA, 6^{ème} Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse

17/12/2020/14

NOMBRE DES MEMBRES
EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 28
VOTANTS : 31

Objet : Validation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) avec réserves pour la reconfiguration du 12 rue de Franche-Comté à GENLIS

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **PREND CONNAISSANCE** de l'Avant-Projet Sommaire relatif à la reconfiguration du 12 rue de Franche-Comté à GENLIS,
- **VALIDE** l'Avant-Projet Sommaire avec les réserves suivantes :
 - Réduction de la surface du Hall d'Accueil,
 - Suppression du rideau de chaleur au niveau de la porte Sud du Hall d'Entrée,
 - Recherche de plusieurs solutions de chauffage,
 - Pose de volets électriques,
 - Maintien sur le site de deux ou trois bâtiments annexes existants à des fins de stockage de matériel.
- **VALIDE** le lancement de la consultation pour les marchés de travaux relatifs à ce projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 30/12/2020

Reçu en préfecture le 30/12/2020

Affiché le

ID : 021-200000925-20201217-17_12_2020_14A-DE

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 29 décembre 2020

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes de la
Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr